A mi-chemin entre Bamako et Tombouctou, le Niger, en se ramifiant et en déversant dans une immense cuvette les eaux d’une crue alimentée par les fortes pluies des montagnes guinéennes, crée un paysage d’une saisissante originalité à travers le Sahel. « Delta intérieur », l’image s’est imposée très anciennement, dès la *Nouvelle géographie universelle* de Reclus (1887).

Acceptons le terme consacré et évocateur mais méfions-nous de notre propre imaginaire. Le problème immédiat, le seul problème, est celui-ci : quelle perception ont les habitants de cette nature ? Cette perception, ce sentiment de nature déterminent les rapports établis avec le milieu : nous avançons le terme d’écologie culturelle pour embrasser l’ensemble de ces rapports. Observons d’abord ce pays de haut – chiffres de population globale – puis d’un peu plus près – la composition de cette population, les divers peuples tels qu’ils s’identifient les uns les autres. Nous essayons de les placer sur l’échiquier régional et, selon une pratique habituelle du géographe, en variant l’échelle jusqu’au niveau où l’écologie culturelle devient opératoire. Nous constatons certains faits fondamentaux. Chaque peuple possède une perception très sélective de la nature régionale. Je veux dire que, dans cet environnement global, son sentiment adhère fortement à un élément du milieu ou à un certain arrangement précis de milieux. Le reste échappe à son imaginaire et de ce fait à sa pratique... Nous sommes au cœur des problèmes d’écologie culturelle (1984, p. 17).

Quoiqu'il en soit la "distance affective", sentiment d'attachement et de proximité sentimentale

à l'égard d'un certain élément du milieu ou de certains lieux, la "distance écologique", les normes particulières pour apprécier les particularités et le potentiel utilisable du milieu naturel résultent très naturellement de la tradition sociale, bien que de pratique individuelle. Faisant référence à la "distance structurale", c'est à une pratique résolument sociale qu'on a affaire. La collectivité à laquelle on appartient dispose, ou non, de relais, d'une organisation propre de l'espace qui permettent d'accéder plus ou moins facilement à un milieu, de dominer plus ou moins aisément la distance objective (1982, II, 4).